

Penvenan

naturellement...

EDITO

- Buguelès
- Penvénan
- Port Blanc

n°18

Hiver 2014

CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements pratiques, informations sur la commune et bulletins municipaux sont sur le site : www.ville-penvenan.fr



L'année 2014 est là. En mon nom et au nom du conseil municipal, je souhaite à vous toutes et à vous tous une excellente année remplie de bonheur, sérénité et quiétude avec, notamment, une parfaite santé.

Vous l'avez constaté, les travaux d'aménagements de notre bourg se terminent. La réhabilitation de la poste et de son logement sont en phase de finition.

Quant aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014, Sonia Penven vous rappelle, dans ce bulletin, les nouvelles dispositions.

Bonne lecture, bonne année 2014

Michel Deniau, Maire

Pennad-stur



Krog omp gant ar bloaz 2014. Em anv din-me hag en anv ar c'huzul-kêr e hetan deoc'h tremen ur bloavezh mat ha didrubuilh, joa ha levezeg a-leizh ennañ, ha yec'hed ivez.

Evel m'ho peus gwelet sur a-walc'h emañ al labourioù evit adkempenn ar bourk o vont da vezañ achuet. Kazi fin hon eus ivez da nevesaat an ti-post hag al lojeiz a zo stag outañ.

Evit ar pezh a sell ouzh an dilennadegoù evit an ti-kêr a-benn an 23 hag an 30 a viz Meurzh 2014, e vo degaset da soñj deoc'h eus ar cheñchamantoù gant an Sonia Penven e-barzh ar gazetenn-mañ.

Lennit gant plijadur

Bloavezh mat e 2014

Ar Maer, Michel Deniau

Interview Pennad-kaoz

Sonia Penven, Assistante de direction - adjoint administratif de 1^{ère} classe

Licenciée en droit et « Métiers de l'administration territoriale », je suis arrivée en novembre 2006 à la Mairie sur le poste d'assistante comptable, puis suite à une réorganisation des services, en tant qu'assistante de direction de la secrétaire générale en juillet 2007.

A ce poste, pouvez-vous nous détailler vos missions principales ?

Je gère les affaires foncières et les baux ainsi que la veille juridique, les conventions de partenariat avec les associations. Je suis les procédures administratives (enquêtes publiques...). Au quotidien, je traite tout le courrier et en particulier celui du secrétariat général. Je prépare également les scrutins électoraux et les conseils municipaux.

Vous êtes présente au côté de la secrétaire générale à chaque conseil municipal. Expliquez-nous votre rôle ?

Je prépare la séance en vérifiant les dossiers et les projets de délibérations remis par les différents services, j'en rédige également certains avant de les soumettre pour validation. Je prépare la salle (vidéo projection de la séance), je distribue les projets de délibération et les documents aux élus, puis une fois la séance ouverte, je prends note avec la secrétaire générale des votes et des commentaires en vue de la rédaction des procès verbaux. Ensuite, je transmets les

délibérations en sous-préfecture pour le contrôle de légalité.

2014 est une année électorale chargée. Les prochaines élections municipales et communales se tiendront les dimanches 23 et 30 mars 2014 suivies des élections européennes le dimanche 25 mai. A Penvénan, les élections municipales changent de mode de scrutin. Expliquez-nous les nouvelles procédures pour les électeurs ?

Pour les communes de 1 000 habitants et plus, la liste des candidats doit être strictement paritaire (alternance homme/femme). A Penvénan (2 600 hab) chaque liste comportera 23 noms. Vous ne pourrez voter que pour une liste, autrement dit le panachage est interdit. Ainsi, l'électeur ne peut ni ajouter, ni rayer des noms, ni modifier l'ordre de présentation. Tout bulletin modifié (rature, ajout) sera considéré comme nul.

Il est instauré un scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire :

- au 1^{er} tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle emporte la moitié des

sièges, arrondie à l'entier supérieur et les autres sièges seront répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

- si aucune liste n'a obtenue la majorité absolue, il y a un second tour pour les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés. Les mêmes règles s'appliquent, mais à la majorité relative.

Et quel changement pour l'élection de nos représentants à la CCHT ?

Jusqu'à présent ils étaient désignés par le conseil municipal. Lors du prochain scrutin de mars, les conseillers communautaires seront élus en même temps que les conseillers municipaux. Seul un conseiller municipal pourra être conseiller communautaire et la liste des conseillers communautaires sera également strictement paritaire. La liste des candidats au conseil municipal et au conseil communautaire figureront sur le même bulletin de vote. Les bulletins de vote comporteront sur la partie gauche, la « liste des candidats au conseil municipal », et sur la partie droite, la « liste des candidats au conseil com-

munautaire ». Les bulletins de vote se présenteront au format paysage, c'est-à-dire à l'horizontal.

Côté professionnel, l'année 2014 commence sur les chapeaux de roues. En est-il de même sur le plan personnel ?

Les journées passent vite avec deux enfants en bas âge, mais je compte m'investir dans l'association créée par ma belle-soeur : « Trisomie 21 côtes d'Armor » (trisomie21cotesdarmor@orange.fr, 19 rue Jean Savidan, 22300 Lannion, tél : 06.28.35.85.64) qui a pour objectif d'aider les personnes atteintes de cette anomalie chromosomique congénitale ainsi que leurs familles.





Vous y serez !

Eno e vefet

Air du large

La programmation est en cours d'élaboration. Un beau plateau se dévoile déjà.

Vendredi soir : Alan Stivell, Red Hot Chili Pipers, Boulevard des airs.
Samedi soir : Johnny Clegg « le zoulou blanc ». D'autres surprises s'annonceront dans les semaines à venir.

N'hésitez pas à consulter le site : <http://www.festivaldebugueles.fr/>.

Pour suivre au jour le jour les actualités du festival et être aux premières loges le week-end du 8 au 9 août 2014.

Tout savoir

Goût pep tra

Début 2014 verra la fin du chantier d'aménagement du coeur de bourg, de la poste et de son logement. Le doublement de la cale du Centre Nautique sera opérationnel pour l'été. Le chantier de réhabilitation de l'ancienne colonie de Kerjoie est en voie d'achèvement. La réception de la fin des travaux des nouvelles tranches d'assainissement est pour bientôt.

D'autres dossiers importants sont en cours d'instruction : assainissement du secteur de Kerfino Pen Ar Guer, la reconquête de la qualité de l'eau dans la baie de Pellinac, la requalification de la halle des sports, le réagencement de la mairie, la délocalisation des services techniques. D'autre part, courant 2014, nous verrons la réhabilitation hydraulique du ruisseau en amont du Marais du Goaster afin d'éviter les inondations sur la corniche et le secteur de Landaou, l'aménagement extérieur de Kerjoie et de l'ancienne école de Buguélès. Un programme de voirie important fera suite à l'assainissement et pour la sécurité des piétons, les abords du Centre Nautique seront réaménagés.



La vie des assos

Buhez ar c'hevredigezhioù

En ce début d'année 2014, la section «Remise en forme» procède à nouveau à un investissement conséquent.

Ces derniers équipements permettront, non seulement d'accroître le confort d'utilisation des sportifs, mais aussi d'accueillir de nouveaux adhérents qui pourront ainsi pratiquer ensemble aux heures de pointe.

Actuellement, l'ensemble du matériel est neuf et de qualité professionnelle «haut de gamme».

L'adhésion à la section Remise en forme est ouverte à tous (commune et hors commune). Pour s'inscrire il faut se présenter les lundis à partir de 18 h, ou téléphoner à Myriam au 06.61.05.02.98 ou à Pierre 06.28.59.49.05. Se munir d'un certificat médical d'aptitude pour la pratique de la remise en forme et d'une photo d'identité.

La salle est ouverte de 9h à 21h toute la semaine. Nous recommandons de ne pas s'entraîner tout seul. L'adhésion annuelle est de 75€ plus 5€ de clef pour adulte et de 40€ plus 5€ de clef pour les étudiants et chômeurs, sur présentation d'un justificatif.



A vos tablettes, des changements dans les bureaux des associations

3 nouvelles présidentes :

Drieg Noad Pors Gwen :

Christiane Morello succède à Janine Pennarun (décédée)

CAPTEP :

Michèle Sauger-Pottier remplace Pascale Boone (démissionnaire)

ATP : Sylvie Le Quellenec prend la suite de Olivier Rabin (démissionnaire).

Changement dans les lieux de vote

Compte-tenu des infiltrations d'eau à la halle des sports et de l'absence de chauffage, les deux bureaux de vote du bourg seront transférés au restaurant scolaire à l'école publique, rue d'Armor.

Rappel

L'électeur devra obligatoirement présenter en même que sa carte d'électeur, un titre d'identité (exemple : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé, permis de conduire...). Nous mettrons prochainement à l'affichage et sur le site internet de la Commune, la liste officielle des pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote.

Les procurations de vote

Le vote par procuration permet à un électeur absent (le mandant) de se faire représenter au bureau de vote, le jour de l'élection, par un électeur de son choix (le mandataire).

Pour les élections municipales de mars 2014 et à l'avenir, les électeurs pourront remplir leur demande de vote par procuration non plus seulement devant les autorités compétentes mais également depuis leur ordinateur personnel, en utilisant le formulaire CERFA disponible en ligne : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do

Si l'électeur opte pour une demande en ligne, il pourra remplir directement, via son ordinateur, sa procuration puis devra imprimer son formulaire et se rendre lui-même devant les autorités compétentes afin de la faire valider. Il peut également remplir un formulaire sur place, devant les autorités compétentes, dans le cadre de la procédure existante.

Les personnes pouvant exercer leur droit de vote par procuration sont les électeurs attestant sur l'honneur de leur impossibilité d'être présents dans leur commune ou de se déplacer en raison :

- d'obligations professionnelles ou de formation
- de santé
- de déplacement

ainsi que les personnes placées en détention provisoire ou purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 02.96.92.67.59 ou sur le site www.ville-penvenan.fr

Calendrier des fêtes

3

Février

Les 28 février, 1&2 mars :

Tournois de fléchettes, salle des fêtes

Mars

Du 3 au 7 mars :

Divers stages dans le cadre de « Dis-moi dix mots », Bibliothèque

Samedi 15 :

Soirée dansante, ACP Trégor danses, salle des fêtes

Du 16 au 23 :

Semaine de la Francophonie, Bibliothèque, salle d'exposition A. Le Braz

Samedi 22 :

Course de botte et concert pour la Saint Patrick, comité de jumelage, Centre de Vacances

Dimanche 23 & 30 :

Elections municipales

Avril

Dimanche 27 :

Pardon de Penvénan

Les 26, 27 & 28 :

Concours de boule, union des boulistes et chasseurs, parking derrière la mairie

Lundi 28 :

Jeux de la Quasimodo, Comité de fêtes, stade

Mai

Samedi 17 :

Gala, ACP Trégor Danse, salle des fêtes

Dimanche 25 :

Elections européennes

Les 30 & 31 :

Concours de boules, Unions boulistes et chasseurs, parking de la salle des fêtes

Juin

Dimanche 1^{er} juin :

Pardon de Saint Gildas

Dimanche 8 :

Tournoi de foot, JAP, stade

Samedi 14 :

Spectacle de danse, ACP Danse moderne, salle des fêtes

Samedi 14 :

Kermesse de l'école publique, Amicale Laïque, parking de la chapelle





Le coin des jeunes

Korn ar re yaouank

Après les fêtes de Noël et la kermesse merveilleuse organisée par l'amicale à l'école publique de Penvénan, la trêve des confiseurs s'est achevée. Retour à l'école et au travail ! L'année avance et les projets mûrissent.

Un concert de sensibilisation au « Jazz manouche » a déjà été donné pour tous les enfants de l'école début février.

La classe de CE/CM bilingue prendra la clef des champs à La Chapelle-Neuve du 24 au 28 mars.

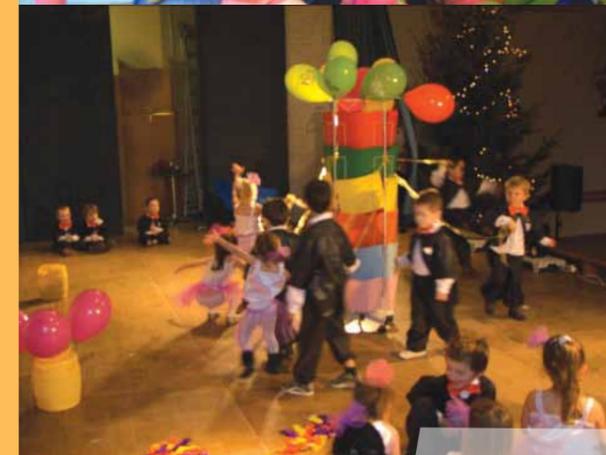
Les petits des deux classes de maternelle, quant à eux, ont décidé de placer cette année sous le signe de l'étoile de mer en étudiant l'estran.

Enfin, la mécanique de préparation du spectacle de fin d'année, en collaboration avec l'école de musique intercommunale, se met en place : de nouvelles chansons se bousculent déjà en coulisse !

On a joué le jour le plus beau à l'école du sacré coeur

Le dimanche 15 décembre 2013, tous les élèves de l'école du Sacré-Coeur ont présenté leur programme de strass et de paillettes, de musique disco ou de zumba. C'était jour de fête et les jeunes acteurs ont diverti, ébloui, ensorcelé leurs parents et amis venus très nombreux les applaudir. Au programme : des scènes drôles, toujours très libres qui pouvaient laisser penser qu'à l'école, durant cette deuxième période, on jouait pour échapper aux cours de maths et de français. Certes, nous avons ri, partagé nos maladresses et nos craintes. Mais au bout du compte, on a appris à se maîtriser, à compter les pas, à mémoriser nos textes pour accepter les exigences d'un spectacle qui ne s'improvise pas. « On a appris dans le plaisir » confient certains CM. Les enseignants se sont aussi réjouis de l'implication des parents et grands-parents venus bénévolement gonfler la liste non exhaustive des métiers du théâtre : accessoiristes, régisseurs, costumières et décorateurs... Dans un univers d'images empruntées aux vacances à la neige ou à la mer, les bons vents continueront de chasser les nuages, et de faire s'envoler les casquettes des petits garçons ou de faire tourner les jupes des petites filles.

C'est aussi pour sortir la population de ses soucis quotidiens que l'on a voulu donner une vision positive, poétique et salutaire de notre monde. En revisitant le film « Jour de fête » de Jacques Tati, on a colorisé un village où, grâce aux enfants, les générations retrouvent l'harmonie.



A l'honneur *Da enoriñ*

L'ACP Judo fidèle au haut niveau régional

Fin 2013, deux victoires historiques pour la section judo avec Christophe Raoul et Mickaël Balcou vainqueurs de combats extraordinaires au championnat régional qui avait lieu en Ille-et-Vilaine.

CAPTEP

L'atelier d'écriture de la CAPTEP se réunit tous les 15 jours les lundis après-midi de 14h à 16h30. Menée par Christiane Le Brun, l'animation est gratuite avec l'adhésion annuelle à la CAPTEP, 12€ pour une ambiance très conviviale où l'on s'amuse beaucoup ! Cette année, le projet se construit autour du partenariat avec la bibliothèque dans le cadre de l'animation nationale « Dis Moi Dix Mots ».



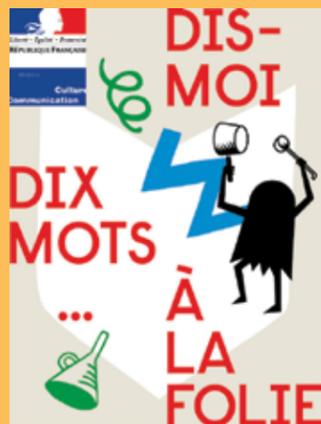
Bibliothèque

Tout un charivari à la bibliothèque pour vous enlivrer !

En 2014, la Bibliothèque municipale de Penvénan relaie localement l'opération culturelle « Dis-moi dix mots... » pour fêter, du 15 au 23 mars, la langue française et la Francophonie. De nombreuses situations de jeux et animations littéraires, artistiques, vont être proposées à tous, dans les temps à venir et jusqu'au printemps, pour s'amuser avec les dix mots de l'édition 2014 qui a pour thème « ... à la folie ».

Les voici :

Ambiancer, À tire-larigot, S'enlivrer, Charivari, Faribole, Hurluberlu, Ouf, Timbré, Tohu-bohu, Zigzag.



Soyez vigilants...

Jeu n°3 dans les commerces à partir de la quatrième semaine de janvier ! Un mot par semaine est affiché, à vous de rédiger un texte, de réaliser un dessin, à propos de ce mot, et de le glisser dans la boîte prévue à cet effet... A vous de jouer !





Pour se faciliter la vie

Evit aesaat ar vuhez

■ Carte nationale d'identité : prolongation de la validité

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité nationale concerne les cas suivants :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. **Inutile de vous déplacer dans votre mairie.**

Attention : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.



Nature, santé

Natur

Attention la gastro arrive et se transmet aussi de main en main. Pour se protéger et protéger toute la famille, des simples gestes comme le lavage des mains régulièrement !

■ Le T'Bus s'arrête à Penvenan

500.000 voyageurs par an !

Ti'bus permet de se déplacer facilement, d'Ouest en Est et du Nord au Sud. Le Conseil Général s'est efforcé de renforcer, au fil des ans, un maillage qui dessert aujourd'hui la majorité du territoire. A l'heure du développement durable et de la solidarité, quoi de mieux que de se laisser transporter à prix modéré pour mieux profiter des richesses costarmoricaines ? Pour aller voir sa famille, ses amis, faire du sport, se balader, assister à un spectacle, visiter une exposition...

Ticket : 2€

Un tarif unique, quel que soit votre trajet, 2€ le voyage, 40€ la carte mensuelle, pour aller où bon vous semble.



Une accessibilité aux personnes à mobilité réduite accrue, notamment pour la majorité des services à la demande. Les services accessibles aux personnes à mobilité réduite sont représentés par cet icône situé au dessus de la grille horaires.

Ces services sont également accessibles aux personnes valides !!

Pour plus d'infos www.tibus.fr

■ Donner au lieu de jeter !

Un nouveau local est mis à votre disposition à la déchèterie appelé « Ressourcerie », dans lequel vous pouvez déposer les objets qui peuvent avoir une seconde vie, tels que :

- tout appareil électroménager en état de fonctionnement
- matériel informatique
- vélos
- jouets
- meubles divers
- bibelots
- quincaillerie...

Déchetterie - Traitement des déchets

Horaires de la déchèterie du Quillio située à Minihy-Tréguier

- du 1^{er} novembre au 31 mars : du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45.
- du 1^{er} avril au 31 octobre : du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45h.

Elle est fermée les dimanches et jours fériés.

Contact : 02.96.92.94.21

On en parle

Kaoz zo anezhañ

Suite à la fusion des services de la Communauté des Communes du Haut Trégor (CCHT) le 6 janvier 2014, voici la répartition des services sur le territoire.

À Convenant Vraz Minihy Tréguier

- direction
- accueil principal
- ressources humaines
- développement
- responsable culture

À la Maison du développement La Roche Derrien

- accueil et secrétariat technique
- tout ce qui concerne les déchets
- le service technique
- pôle assainissement collectif partiel
- pôle environnement

À Penvenan, centre A. Le Braz

- Cybespace

À Tréguier

- solidarité emploi

À Minihy Tréguier

- la maison de l'enfance

■ Le Centre Nautique «Toutes voiles dehors»

Nos voileux ont représenté avec conviction les couleurs de notre commune au salon nautique de Paris.



Sur le plateau d'Armortv, Hervé Nivet, directeur du centre nautique de Port-Blanc et également responsable de la commission « voile à l'école » au Comité Départemental de Voile des Côtes d'Armor a mis en avant l'importance de la pratique de la voile, notamment par le biais de l'école, avec toutes les notions qu'elle permet d'aborder comme la géographie, les mathématiques...

Vous pouvez revoir cet interview sur le net :

<http://www.armortv.fr/emission/nautic-2013-la-voileen-cotes-d-armor,2,3655.html>

■ Aide aux Philippins

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant qu'il lui paraît important d'exprimer sa solidarité au peuple philippin, durement frappé par le typhon Haiyan le 8 novembre 2013 et de l'aider à surmonter cette catastrophe naturelle d'une ampleur effroyable, qui a détruit 80% des infrastructures et a fait plus de 5 000 morts et 4 millions de personnes sinistrées, a décidé, à l'unanimité, d'allouer une subvention d'un montant de 500 € à titre d'aide aux sinistrés Philippins et d'effectuer le versement correspondant à la Fondation de France.



■ Cœur de bourg, « nouvel espace »

La liaison douce entre le foyer logement et la place du bourg voit le terme de son aménagement. Le terrassement, l'éclairage public, l'allée de boules et les WC automatiques sont terminés. Les végétaux déjà en place n'attendent plus que le printemps pour habiller l'ensemble. Les jeux, quant à eux, sont déjà investis par les enfants et permettent des rencontres intergénérationnelles.



■ A nouvelle année... nouvel aménagement !

Les travaux du foyer logement sont achevés. En remerciement pour leur patience face aux désagréments occasionnés par ce chantier, les résidents du foyer ont reçu quelques fleurs, le jour du nouvel an.

Bientôt, une Salle « Germaine le Du », généreuse donatrice à l'occasion d'un legs, sera inaugurée dans l'établissement.



Infos pratiques mairie

Accueil :

tél : 02 96 92 67 59
fax : 02 96 92 74 64
Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30 et le samedi matin 9h-12h.
Fermeture le jeudi après-midi
mairie@ville-penvenan.fr
www.ville-penvenan.fr

Permanences des Élus en mairie :

Michel Deniau, Maire, le jeudi de 10h à 12h.
Monique Garel, commerce et artisanat, le lundi de 10h à 12h.
Pierre Simon, urbanisme, le vendredi de 10h à 12h.
Thierry Hamon, affaires scolaires, culturelles et sportives, le vendredi sur RdV.
Martine Kerempichon, communication, tourisme, développement durable le mardi de 14h à 16h sur RdV.

Au foyer logement et CCAS :

Micheline Le Cozannet, affaires sociales, les lundi et jeudi de 9h à 11h30.
Anne-Marie Ollivier, aménagement de l'espace, logement social, le mercredi de 14h à 16h sur RdV et le vendredi de 10h à 12h.

Service des travaux :

permanence assurée tous les jeudis de 10h30 à 12h en mairie.

Numéros utiles :

Bibliothèque 02 96 92 65 92
Capitainerie 02 96 92 89 11
C.C.A.S. 02 96 92 77 68
Centre de vacances 02 96 92 69 56
www.centrevacances.fr.st
Centre nautique 02 96 92 64 96
www.cnportblanc.fr
Cyb-esp@ce 09 77 85 39 08
École publique 02 96 92 65 18
Garderie 02 96 92 66 77
École du Sacré-Cœur 02 96 92 72 11
Foyer logement 02 96 92 72 14
Halle des sports 02 96 92 62 50
Salle des fêtes 02 96 92 72 10
OT Côte des Ajoncs, Penvénan
02 96 92 81 09
www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com

CCHT :

Communauté de Communes du Haut trégor 02 96 92 33 46
www.cc3r.com
et bientôt www.haut-tregor.com

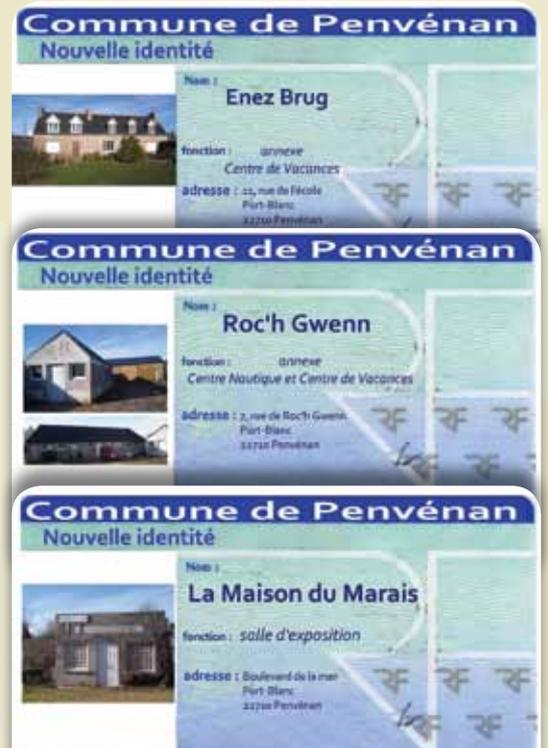
Numéros d'urgence :

Médecins de garde et pharmaciens appeler le 15
Police 17
Pompiers 18
SAMU 15
Appel depuis un portable 112
Sauvetage en Mer 02 98 89 31 31

Tout voir

Gwelet pep tra

Cartes d'identité des nouveaux noms de lieux / bâtiments communaux



■ Nouvelles enseignes, nouvelles installations

LA PETITE SENTINELLE (bar épicerie),
Franck Cauvin
10 rue de l'école Port-Blanc,
tél. 06.58.03.66.37

LES PNEUS DU LITTORAL,
Gaëtan Guelou
ZA de Pen ar Guer
tél. 02.96.92.73.38

RÊVES DE VOILE,
Yannik Guervilly
11, rue Crec'h Awel
tél. 06.82.81.16.86

■ Le Père Noël à Penvénan



Tous les enfants des écoles de Penvénan ont vu le Père Noël et, après avoir «dévoreré» les friandises offertes par les bénévoles du comité des fêtes, ont pu assister à un magnifique spectacle «carré comme un ballon» qui les a ravis... jusqu'à l'année prochaine !!!

■ Etat civil

Naissances :

- Joris SELIOR, le 02/10/2013
- Ethan LIARD, le 07/10/2013
- Daryl PRIGENT GROT, le 04/11/2013
- Samuel PRUD'HOMM, le 23/11/2013
- Joseph LEPINAY SABBAGH, le 10/01/2014

Mariages :

- Mails BRUN et Kevin CARREIN, le 26/10/2013
- Mme. LAZHOUCUO et Aurélien BOULARD, le 23/11/2013
- Anne RIOU et Benoît AMPEAU, le 28/12/2013

Ils nous ont quittés :

- René ALBIN, le 24/09/2013
- Alphonse LEPETIT, le 29/09/2013
- Françoise LAVIS BESANÇON, le 03/10/2013

- Roland LARPIN, le 05/10/2013
- Anne LE GROSSEC MÉNIER, le 09/10/2013
- Yvon FOÉZON, le 31/10/2013
- Madeleine AUVRAY LEHOUX, le 31/10/2013
- Gaston DEBORD, le 05/11/2013
- Raymonde MARCU SZAPIRO, le 11/12/2013
- Josiane LE ROUX VINOUBE, le 15/12/2013
- Paul LE RALEC, le 16/12/2013
- Jean-Claude SIMON, le 06/12/2013
- Madeleine LE BIHAN MAURICHÈRE, le 18/12/2013
- Chantal HUET, le 24/12/2013
- Monique DAGORN PETIT, le 03/01/2014
- Odette BERNARD LE LOARER, le 07/01/2014
- Louis BLANCHARD, le 19/01/2014